

moins une connaissance pratique de cette langue sans sacrifier d'autres éléments essentiels du programme d'enseignement. Pour ma part, je suis persuadé qu'il s'agit là d'une erreur.

D'abord, que cherchons-nous à réaliser dans ce domaine au Canada? Nous ne visons pas à faire de tous les Canadiens de parfaits bilingues. Un tel but serait absolument impossible à atteindre. Il n'est même pas souhaitable.

Notre objectif doit être de doter le plus grand nombre possible de Canadiens d'une langue seconde, qui serait l'anglais ou le français, selon le cas, et dont la connaissance varierait avec les individus, selon leur degré d'instruction. Ce que nous cherchons aussi à atteindre, c'est de donner une connaissance pratique, plutôt que scientifique, de la langue seconde, tout au moins aux jeunes, au niveau élémentaire. En d'autres termes, nous devons avant tout cesser d'enseigner la langue seconde comme si elle était une langue morte, car c'est malheureusement ce qui se produit dans les provinces de Québec et d'Ontario. Il s'agit de montrer aux jeunes comment la parler, plutôt que d'insister sur la grammaire et la syntaxe.

L'acquisition de cette connaissance pratique d'une langue seconde est-elle impossible et utopique dans notre pays? Le docteur Penfield et d'autres grands experts ne le croient pas. D'ailleurs, l'expérience du monde qui nous entoure nous démontre le contraire. Un grand nombre de citoyens, dans la plupart des pays, possèdent une langue seconde, même lorsque la composition ethnique ou la structure politique ne les y incitent pas. C'est le cas en Europe, en Amérique du Sud, en Asie et même en Afrique. Les États-Unis, pour des raisons historiques que nous connaissons tous, constituent une exception. Pour ma part, je suis convaincu que les jeunes Canadiens anglais sont aussi intelligents que les jeunes des autres pays et qu'ils pourront facilement acquérir une connaissance pratique du français si on leur en donne la chance.

Monsieur le président, j'ai noté dans le journal *Globe and Mail* de ce matin un article intitulé «On teaching French», qui indique bien l'attitude de la Commission scolaire de la ville de Toronto. Au fait, ses commissaires ont décidé d'enseigner le français dans les écoles élémentaires, et ce non pas comme une langue morte, mais comme une langue vivante. Pour la gouverne des députés, je ne veux citer qu'un paragraphe de cet article de fond, qui se lit comme il suit:

(Traduction)

En se lançant dans un programme d'enseignement du français dans les écoles primaires, le Conseil de l'instruction publique a fait le premier pas dans la voie de l'enseignement du français comme langue vivante.

(Texte)

Monsieur le président, l'acquisition d'une telle connaissance d'une langue seconde est donc possible pour un grand nombre de Canadiens. Elle est aussi infiniment souhaitable non seulement comme source d'enrichissement individuel, puisqu'elle nous permet de profiter des deux plus grands courants culturels de l'Occident, mais aussi comme facteur d'unité dans notre pays. Comme tous ceux qui ont participé au débat l'ont affirmé, j'irai même jusqu'à dire qu'elle doit devenir un de nos objectifs nationaux, car sans elle, il sera de plus en plus difficile de maintenir la paix intérieure et la stabilité politique de notre pays.

Il nous reste maintenant à faire un examen de conscience et à nous demander si nous avons suffisamment de maturité pour accepter franchement et sans réticence cette forme de bilinguisme comme objectif national à long terme et si nous sommes prêts à prendre les moyens concrets, y compris surtout la réforme de notre enseignement, pour commencer ensemble et immédiatement à le réaliser.

Il s'agit là d'une question vitale et vraiment fondamentale. Je comprends qu'en nous la posant publiquement et collectivement, nous courons certains risques; mais nous ne pouvons plus éviter de nous la poser. De plus, j'ai confiance que nous pourrions y répondre de part et d'autre, avec sérénité et lucidité, en ayant bien conscience de la gravité de notre réponse et des conséquences qu'elle peut avoir.

C'est pourquoi j'appuie avec enthousiasme les suggestions que le chef de l'opposition (M. Pearson) a faites à la Chambre. Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative immédiatement et chercher à obtenir la coopération des provinces en vue d'instituer une enquête sur le bilinguisme et sur les moyens à prendre pour le réaliser. Cette enquête ne saurait être complète sans l'assentiment des provinces, car les moyens dont dispose le Parlement fédéral dans ce domaine sont limités. En effet, tant que nous n'aurons pas entrepris la réforme de l'enseignement, lequel dépend exclusivement des provinces, nous pourrions améliorer temporairement la situation et appliquer des cataplasmes, mais nous n'aurons pas la solution définitive et permanente du problème fondamental qui se pose.

Il ne s'agit pas, surtout dans ce domaine délicat, d'imposer quoi que ce soit aux provinces.

Pour mieux préparer le climat, et étant donné que les chefs des partis fédéraux se sont déjà prononcés, je demande aux autres députés, qui voudront sans doute participer au débat, de nous dire s'ils sont en faveur d'une telle enquête et de ses objectifs. Ce